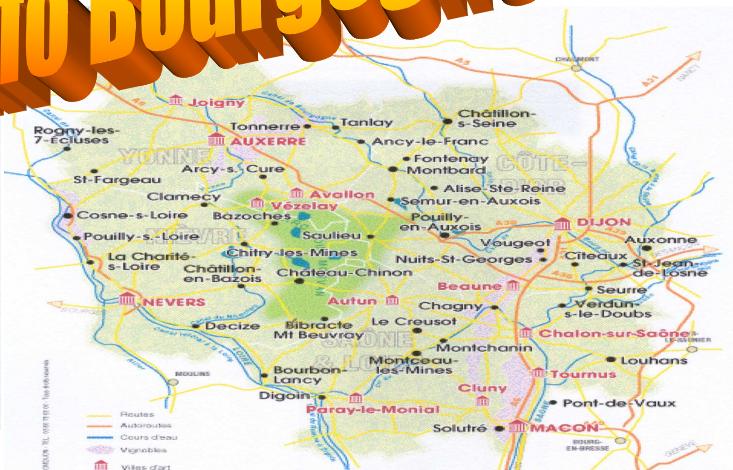




Snad Info Bourgogne



SNAD CGT SECTION DE BOURGOGNE

L'Œuvre Des Orphelins des Douanes

A la suite du drame qui a coûté la vie à notre collègue motard de la BSI de Poitiers ... et qui laisse deux orphelins, nous avons souhaité interviewer la déléguée régionale de cette œuvre Marie Paule ALCANTARA. Disons le de suite pour éviter tout amalgame, cette personne n'est pas adhérente à notre Organisation.

DB (Douanier Bourguignon): Peux tu nous présenter sommairement l'historique de l'ODOD ?

MPA(Marie Paule ALCANTARA): L' Œuvre fut fondée en 1918 par un douanier, Léon DURAND, pendant la 1ère Guerre Mondiale pour soulager les familles des drames engendrés par celle -ci. Cette belle et généreuse association dont je suis fière d'être aujourd'hui la représentante apporte depuis 90 ans une aide financière et morale non négligeable aux orphelins, aux handicapés et à tous les enfants de douaniers qui en sont bénéficiaires.

DB: Dans quels les secteurs intervient cette institution ?

MPA: Auprès des enfants de orphelins jusqu'à l'âge de 18 ans voire 25 ans.

Au niveau du handicap par le versement d'une aide pour gommer partiellement les difficultés liées notamment à l'obtention d' équipements spécifiques. La Commission Nationale du Handicap gère pas moins de 550 dossiers au niveau National dont 12 pour notre Comité.

L'ODOD c'est également un internat réservé aux enfants du Primaire. Il permet d'accueillir les enfants esseulés, en difficultés, ayant besoin d'un suivi scolaire ou éducatif soutenu. L'ODOD au niveau éducatif c'est aussi des séjours pédagogiques pour la préparations au Brevet des Collèges ou au BAC et enfin un soutien scolaire par des cours particuliers à domicile ou en centres pédagogiques. Sur un plan plus ludique, l'Œuvre organise et subventionne des séjours de colonies dans des centres de vacances pour les enfants de 6 à 17 ans dans ses propres centres ainsi qu' en partenariat avec des fournisseurs extérieurs pour des séjours à l'étranger.

DB: Quels sont les montants des aides apportés ?

MPA: Pour les secours à pupilles, suivant la catégorie et les revenus, l'aide peut aller de 765 à 2010 € par trimestre. Notre Comité soutient 11 secours à pupilles.

Concernant le secours à handicap, les aides financières, en fonction du dossier, varient de 84 € à 8881 €/an.

Pour le soutien scolaire les aides vont de 3 à 7 €/heure plafonnées à 36H/an.

A noter également un secours maladie versé à compter du 91ème jour de maladie (3 €/jour et par enfant).

Quant aux colonies la participation de l' ODDOD réclamée aux familles est fonction du quotient familial.

En 2010 16 enfant Bourguignons sont partis en colonies, à priori pour 2011, 21 demandes sont en cours.

DB: D'où proviennent les ressources de cette association?

MPA: Au début de l' ODDOD, les agents abandonnaient 25 % de leurs primes. Ensuite 10% de répartition des amendes constituait la principale ressource (80% de nos ressources). Depuis 2006, c'est une négociation qui s'engage avec la DG pour déboucher sur une convention de financement renégociable tous les 3 ans et garantissant le versement à l'Œuvre d'une subvention forfaitaire de fonctionnement (de 6M d'€) inférieure à celle de 2009 (perte de 120 000€). Cette subvention ne couvre en 2010 que 84% du montant total de notre action sociale. Le reste de nos ressources provient des ventes et prestations de services (accueil de groupes dans nos structures) et enfin de la cotisation des adhérents et dons ou collectes. Pour 2010, 17000 adhérents ont acquitté leur 12€ (la même que depuis 2008) ajoutant souvent un don. Pour notre Comité ce sont 265 adhérents(246 en 2009) qui ont répondu présents.

DB: Va s'ouvrir la campagne de collecte de la cotisation , quels constats fais tu à chaque campagne ? Que dirais tu aux sceptiques qui hésiteraient à participer ?

MPA: Tout d'abord merci à tous les membres actifs ou retraités qui ont renouvelé leur cotisation ou qui ont adhéré pour la 1ère fois.

Pour cette année 2010 l'ODOD constate avec satisfaction la confirmation du soutien à notre belle association puisque le nombre d'adhérents a encore augmenté par rapport à 2009.C'est un formidable encouragement pour tous ceux qui militent de près ou de loin, pour que cette Association continue de vivre. Mais nous pouvons encore progresser quant aux adhésions: trop de Douaniers **actifs** restent indifférents alors que nos retraités sont toujours aussi spontanés. L'Œuvre, rappelons le , est une affaire de Solidarité Intergénérationnelle : Elle nous concerne tous, que l'on en ait besoin ou pas !!! Alors par respect et aussi en remerciement pour nos aînés qui ont toujours su cultiver la solidarité et par soutien vis à vis de nos collègues touchés par le deuil ou le handicap, nous nous devons tous d'être encore et toujours plus nombreux à adhérer à l'Œuvre, en 2011, mais aussi les années suivantes. Sachez que votre cotisation et vos dons ouvrent droit à une réduction

d'impôt de 66% des sommes versées.

Soyons fiers de défendre une aussi belle institution ! D'avance merci pour votre adhésion 2011 et pour vos dons également.

Je remercie également les collègues du Douanier Bourguignon qui ont décidé de consacrer ce numéro à l' ODOD et à son rôle au sein de notre Administration et qui sont inquiets de la politique de restrictions menée depuis ces dernières années.

Merci également à tous les adhérents de notre Comité qui m'avez permise de représenter l'Œuvre en tant que déléguée Régionale.

DB Merci à toi pour avoir consacré un peu de temps à nous répondre

Pour notre part nous avons toujours soutenu l'Œuvre des Orphelins des Douanes. C'est un héritage de nos anciens auquel nous sommes très attachés . Nous sommes fiers que nos aînés aient créé cette Œuvre, unique au Ministère des Finances et rare dans la Fonction Publique . Nous savons la détresse des enfants lorsque un handicap ou le deuil les frappent. Nous savons les difficultés auxquelles sont confrontées les familles quand un être disparaît où quand il faut aider un enfant en souffrance. Certes l'aspect financier ne compense pas la disparition d'un être aimé ni ne remplace la santé mais il soulage ceux qui sont plongés dans le drame.

A l'occasion de la sortie du film de Danny BOON « Rien à Déclarer », un pourcentage de la vente de la Bande dessinée va à l'Œuvre des Orphelins des Douanes

Aussi nous vous engageons à participer (même au delà du montant de la cotisation si possible...) à la campagne de cotisation 2011.

Les enfants vous en remercient d'avance...

Syndicat Fraternité Démocratie	
JE ME SYNDIQUE À LA CGT	
	
SNAD - CGT	
Pour renforcer La démarche et l'action revendicative Fondées sur la démocratie et l'unité	
NOM :	PRENOMS :
DIRECTION :	AFFECTATION :
GRADE :	Le
ADRESSE POUR MA PRESSE SYNDICALE :	
(Signature)	
A découper et à remettre à un responsable CGT ou à expédier au SNAD CGT 263, Rue de Paris – Case 452 – 93515 MONTREUIL CEDEX	